

### Comment a été rédigé ce document ?

Ce document a été rédigé par le collectif d'animation. Son objectif est de présenter les grandes lignes des discussions et des échanges de la deuxième session de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Il ne vise pas l'exhaustivité mais à dégager une synthèse des principales réflexions. L'ensemble des échanges est également consigné pour nourrir les sessions suivantes et le rapport final.

**Vous étiez à nouveau réunis du 4 au 6 juillet pour la 2ème et dernière session de la phase d'appropriation de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant !**

### Rappel de ce que vous avez fait lors de la 2ème session



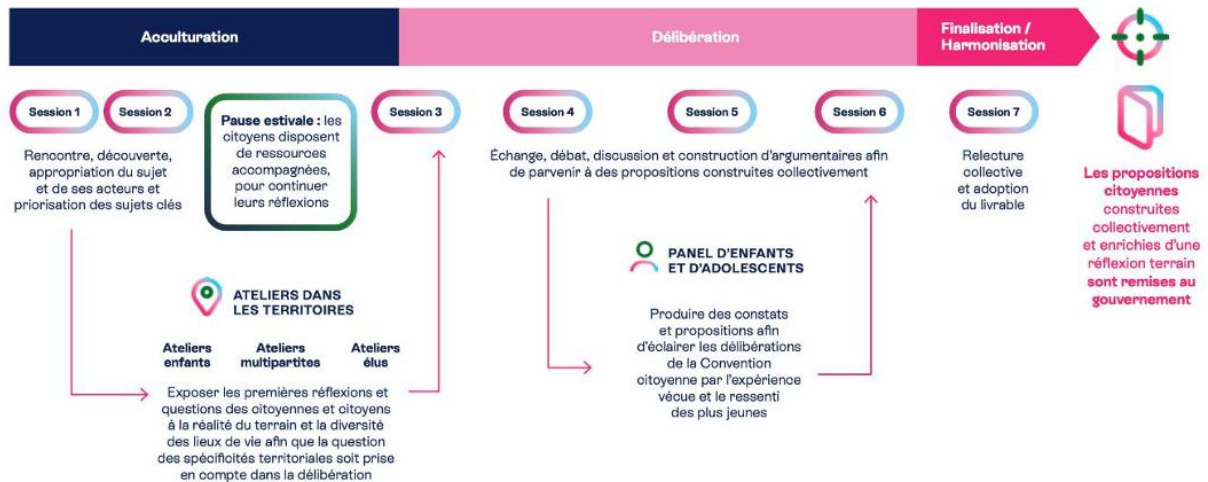
Cette deuxième session a clôturé la phase d'acculturation durant laquelle vous avez continué à vous approprier le sujet des temps de l'enfant afin de répondre au mandat qui vous a été confié par le Premier Ministre. L'objectif de cette phase a été rappelé par KENZA OCCANSEY, président du comité de gouvernance, en introduction : « **choisir les champs prioritaires sur lesquelles vous allez travailler** ». Vous avez, lors de cette session, rencontré et questionné 22 intervenants dont : Alexandre et Louise, deux jeunes du **Panel de jeunes sur la santé mentale** qui vous ont présenté leurs travaux et préconisations en lien avec les rythmes scolaires ; 3 experts

ont dressé un état des lieux des temps de l'enfant en France en évoquant les rythmes et temps de vie des enfants et des jeunes, l'impact des rythmes scolaires sur ces temps ainsi que les vacances et loisirs ; 17 actrices et acteurs intervenant dans l'organisation des temps de l'enfant.

Vous avez également pris connaissance des derniers chapitres du socle documentaire et travaillé pour identifier des sujets clés (42 sujets au total) regroupés en 9 thématiques qui constituent une **première base de travail** pour la phase de délibération qui s'ouvrira à la rentrée avec la session 3. Ces 9 thématiques, restituées en hémicycle le dimanche matin, ne sont pas figées. Elles seront retravaillées et approfondies lors de la phase de délibération durant laquelle vous allez échanger, débattre et construire des argumentaires pour parvenir à des propositions construites collectivement.



## Votre programme pour les prochains mois...



### Une session 2 qui témoigne d'un collectif engagé

Cette deuxième session a été l'occasion d'échanges animés, ce qui témoigne d'un collectif qui se forme et qui apprend à débattre ensemble. Vos discussions montrent des envies communes, des échanges féconds et une belle motivation. Alexis et Fabienne, porte-paroles des citoyens tirés au sort lors de la première session, ont rappelé lors de la plénière d'ouverture l'importance « du respect du temps de parole » pour toutes. Ils ont souligné la nécessité lors de cette session de « faire des choix éclairés et tracer la voix » pour traiter le sujet des temps de l'enfant, un « sujet vaste, pluriel, pertinent, passionnant ».

## AUDITIONS

Les auditions du vendredi après-midi se sont déroulées en format « table ronde ». Chaque intervenant a présenté son sujet et vous avez pu rebondir lors d'un temps de questions / réponses. En voici une synthèse ci-dessous. Vous trouverez les diaporamas des experts dans le sharepoint ainsi que l'intégralité des auditions en vidéo sur le site : <https://conventioncitoyennetempsenfant.lecese.fr/l-organisation/les-personnes-auditionnees>.

## Panel de jeunes sur la santé mentale

Vous avez auditionné vendredi après-midi Louise et Alexandre, membres du panel de jeunes sur la santé mentale organisé par le CESE, qui ont présenté leurs constats et recommandations en lien avec les rythmes scolaires, sujet sur lequel ils ont particulièrement travaillé. Le rapport complet est disponible également sur le site : <https://www.lecese.fr/sites/default/files/documents/Sante-mentale-jeunes-rapport-des-jeunes.pdf>

Louise et Alexandre expliquent que l'école est l'endroit où **l'on passe le plus de temps quand on est enfant**, or « 26 % des ados sont souvent angoissés avant d'aller en classe. » Ils dénoncent le stress causé par la pression des professeurs, des parents et des outils comme Pronote qui « nous empêchent de nous déconnecter même chez nous ». Le rythme trop important, les journées trop longues, les devoirs, sont source d'épuisement et empiètent sur le temps libre et les activités extra-scolaires. Ce constat a conduit le panel à adopter une proposition phare : « **Adapter les emplois du temps en réduisant les temps de cours pour une meilleure concentration, un meilleur apprentissage et un cadre de vie amélioré** ».

Pour y parvenir, le panel propose par exemple d'adapter les emplois du temps en impliquant davantage les jeunes. Ils souhaitent des cours de « 45 minutes au lieu d'une heure », pour favoriser la concentration, les apprentissages, améliorer le sommeil et le cadre de vie. Ils demandent aussi que les matières « les plus théoriques

soient le matin” et les matières plus créatives et participatives l’après-midi. Et que de “vrais espaces de repos” soient aménagés dans les établissements scolaires pour les temps de pause.

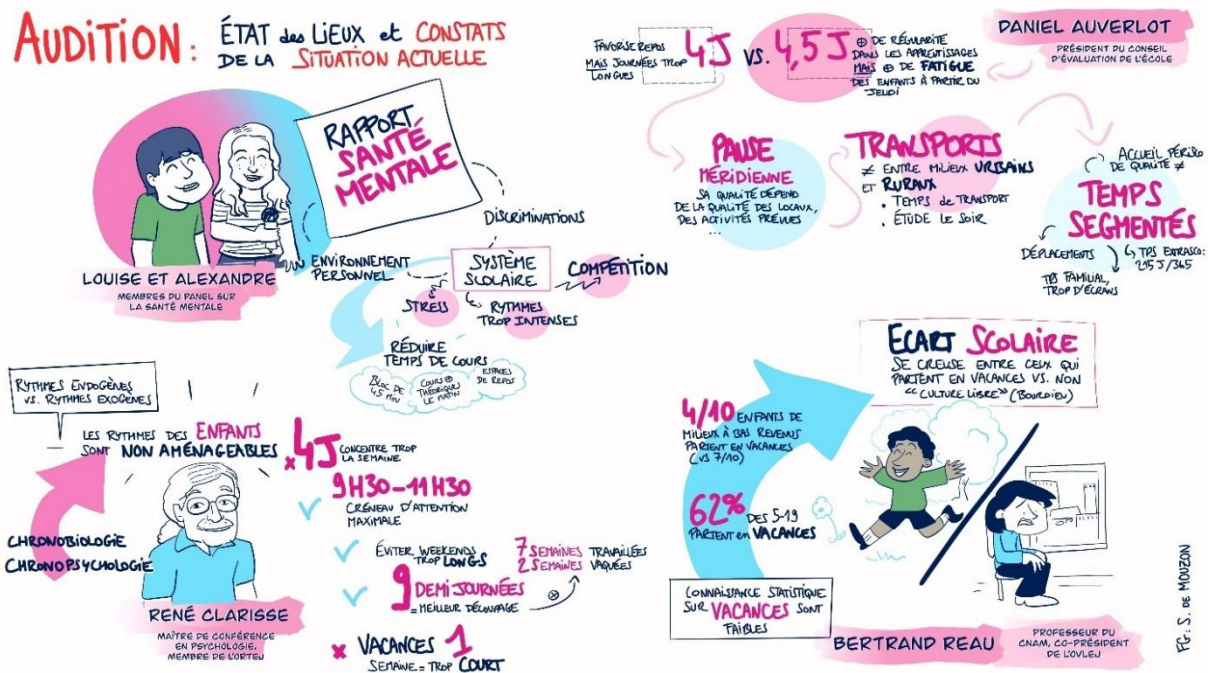
## Panorama des constats et états des lieux

Vous avez également auditionné 3 experts qui vous ont partagé l’état de la recherche sur les liens entre rythmes biologiques de l’enfant et les différents temps de sa vie quotidienne. Ils vous ont présenté également les principaux éléments qui ressortent des évaluations d’écoles et pour terminer, ils vous ont partagé des données clés sur les vacances et leurs impacts sur les rythmes et apprentissages.

**René CLARISSE**, membre de l’Observatoire des rythmes et des temps de vie des enfants et des jeunes (ORTEJ), explique que le rythme biologique des enfants ne se modifie pas (rythme endogène), mais que le temps scolaire, aménageable, (rythme exogène) peut l’influencer : plus l’école est répartie sur la semaine (4,5 ou 5 jours), meilleure est l’attention. Il recommande d’adapter les journées à l’âge des enfants, d’éviter les longs week-ends qui perturbent leur rythme, et de prévoir une alternance avec 7 semaines d’école, puis 2 semaines de vacances pour laisser à l’enfant le temps de **s’adapter** et de **se reposer** tout en permettant des activités éducatives variées.

**Daniel AUVERLOT**, Président du Conseil d’Evaluation de l’Ecole montre que la semaine de 4,5 jours est plus régulière pour les apprentissages, mais que les enfants semblent être fatigués à partir du jeudi, tandis que la semaine de 4 jours allonge les journées scolaires. Il souligne aussi les difficultés liées aux temps de transports, aux pauses méridiennes bruyantes, et au manque de coordination entre temps scolaire, périscolaire et familial, en se référant à la notion de **continuité éducative**<sup>1</sup>.

**Bertrand REAU**, Professeur du CNAM, titulaire de la Chaire "Tourisme voyage loisirs", Co-président de l’Observatoire des vacances et des loisirs des enfants, des jeunes (OVLEJ), souligne que les inégalités d’accès aux vacances chez les enfants restent importantes et peuvent créer jusqu’à « deux ans d’écart scolaire » (écart cumulatif). En effet, les vacances sont aussi un temps d’apprentissages essentiels (autonomie, sociabilité, respect). Il pointe l’insuffisance de données sur ces périodes pourtant cruciales pour le développement des jeunes en dehors de l’école.



<sup>1</sup> La continuité éducative, c’est l’ensemble des démarches et des dispositifs qui visent à assurer une cohérence et une complémentarité entre le temps scolaire formel (l’école), les temps périscolaires et extrascolaires non formels (activités en dehors des heures de classe) et le milieu familial et social.

## Carrousel des acteurs qui organisent les temps des enfants

Sur la journée du samedi, vous avez auditionné en groupes **17 actrices et acteurs de terrain** qui interviennent dans l'organisation des temps de l'enfant. Vous avez pu écouter ces acteurs présenter leur rôle, leurs enjeux en matière de temps de l'enfant, et vous leur avez posé des questions d'approfondissement. Parmi ces acteurs, vous avez rencontré :

### Des représentants des familles et parents d'élèves :

- **Chantal LARDIERE**, Présidente du département éducation et numérique UNAF (Union nationale des associations familiales) ;
- **Jean-Philippe VALLAT**, Directeur des politiques familiales et services aux familles UNAF ;
- **Cédric LEGRAND**, Administrateur national de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) ;
- **Emmanuel GAROT**, Président de la Fédération PEEP (Fédération des parents d'élèves et de l'enseignement public).

#### Si vous souhaitez consulter leurs sites internet :

- UNAF : <https://www.unaf.fr/>
- FCPE : <https://www.fcpe.asso.fr/>
- Fédération PEEP : <https://peep.asso.fr/>

### Des représentants de l'Éducation nationale :

- **Caroline PASCAL**, Directrice générale de l'enseignement scolaire, DGESCO ;
- **Sophie VENETITAY**, Secrétaire générale du SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements de Second degré - Fédération Syndicale Unitaire) ;
- **Aurélie GAGNIER**, Co-secrétaire générale de la FSU-SNUipp (pour le premier degré)
- **Morgane VERVIERS**, Secrétaire générale UNSA éducation (Union Nationale des Syndicats Autonomes) ;
- **Yannick KIERVEL**, Référent national écoles du SE UNSA (Syndicat des enseignants)

#### Si vous souhaitez consulter leurs sites internet :

- DGESCO : <https://www.education.gouv.fr/la-direction-generale-de-l-enseignement-scolaire-dgesco-7517>
- SNES-FSU : <https://www.snes.edu/>
- UNSA éducation : <https://www.unsa-education.com>

### Des représentants des Collectivités territoriales :

- **Emilie KUCHEL**, Présidente du RFVE (Réseau Français des Villes Educatrices) ;
- **Gabriel FRAGA**, Vice-président de l'ANDEV (Association nationale des Directeurs et Directrices et des cadres de l'Éducation des Villes et des collectivités territoriales).

#### Si vous souhaitez consulter leurs sites internet :

- RFVE: <https://rfve.fr/>
- ANDEV : <https://www.andev.fr/>

### Des représentants de l'Animation et de l'éducation populaire :

- **Séverine GEST**, Présidente du Comité de filière Animation ;
- **Louise FENELON**, Secrétaire générale du Comité de filière Animation ;



- **Sandrine PELLENZ**, Secrétaire générale en charge de l'Éducation et du Numérique de la Ligue de l'enseignement ;
- **Irène PEQUERUL**, Déléguée générale de la Fédération nationale des Francas ;

**Si vous souhaitez consulter leurs sites internet :**

- Comité de filière Animation : <https://www.jeunes.gouv.fr/missions-et-organisation-du-comite-de-filiere-animation-802>
- Ligue de l'enseignement : <https://laligue.org>
- Fédération nationale des Francas : <https://www.francas.asso.fr/>

**Des représentants des acteurs du sport et de la culture :**

- **Véronique MOREIRA**, Présidente de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) ;
- **Carole PERDRY**, Déléguée départementale de l'UFOLEP 91 (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) ;
- **Mustapha BOUDJEMAI**, Directeur de la Confédération Musicale de France (CMF).

**Si vous souhaitez consulter leurs sites internet :**

- USEP: <https://www.usep.org/>
- UFOLEP 91 : <http://www.ufolep91.org/>
- CMF : <https://www.cmf-musique.org/>

**Ce qui vous a marqué lors de ces auditions**

A la suite des auditions des différents acteurs, vous avez pu partager ce qui vous a étonné et marqué. En voici une synthèse des principaux éléments :

***Le manque de coordination et de communication entre les différents acteurs qui interviennent dans les temps de l'enfant***

C'est le sujet vous a fait le plus réagir. Vous avez souligné la fragmentation et le « **silotage** » des acteurs à l'échelle territoriale mais également au niveau national, entraînant un **manque de cohérence** dans les actions, au détriment de l'accompagnement de « *tous les enfants* ». Plusieurs participantes et participants déplorent une forme de **concurrence** qui existe entre les acteurs. Vous soulignez que cette concurrence est renforcée en partie par « *les appels à projet qui mettent en compétition les associations et limitent la coopération entre elles* ». Vous avez souligné un certain nombre de leviers comme la **volonté politique des collectivités** qui peut « *faire la différence sur les territoires* » si elles priorisent leur choix et actions sur l'enfance, ou encore davantage de communication et de mutualisation, notamment des espaces, entre l'école, le périscolaire et le secteur associatif.

***Le manque de moyens et les inégalités de répartition et/ou d'attribution des moyens à l'échelle territoriale***

C'est le second sujet qui vous a le plus fait réagir. Le manque de volonté politique ressort pour vous comme un **frein** (trop peu de politiques font le choix mettre l'enfance au cœur de leur action) mais peut se transformer en **opportunité** : « *le choix du vote appartient aux citoyens* ». Vous soulignez le besoin de **transparence** et **d'efficacité** (problème du « *saupoudrage financier* », ou la répartition des moyens financiers entre de nombreux bénéficiaires) dans la répartition et l'attribution des budgets et aides aux structures associatives par exemple, comme aux familles. Vous avez également évoqué l'inégalité des familles face à la complexité des démarches administratives : « *certaines ont moins de besoins mais savent utiliser les bons leviers* », « *il y a des gens qui ne savent pas que des aides existent !* ». Des participantes et participants soulignent **néanmoins que « tout n'est**



pas une question de moyens » et qu'il est nécessaire de « réfléchir à mieux mettre en commun les moyens des différentes collectivités pour mieux les utiliser ».

### *La complexité du « mille-feuille territorial »*

Plusieurs participantes et participants ont pointé **la complexité du paysage et du nombre d'acteurs intervenant sur les temps de l'enfant et leur financement** (« l'empilement des dispositifs selon les strates territoriales (commune, intercommunalité, département, région, etc.) »). Vous soulignez la nécessité de bien comprendre le rôle des différents acteurs pour faire des propositions qui ont du sens dans le cadre de cette Convention citoyenne. Un participant découvre par exemple le rôle des communes dans le financement des cantines de manière à les rendre accessibles à tous. D'autres participantes et participants identifient le rôle clé que peuvent avoir les acteurs du territoire dans la lutte contre les inégalités lorsque les politiques décident d'en faire une priorité.

### *Le partage de la responsabilité éducative entre les différents acteurs*

Ce sujet a fait réagir une partie d'entre vous : « *L'école n'est pas le seul lieu de l'éducation* », « *on ne peut pas tout faire porter à l'école* ». Vous soulignez qu'« *il n'y a que 24h d'enseignements contre 30h de périscolaire sur une semaine passée dans l'enceinte de l'école pour un enfant* ». En réaction, une partie d'entre vous a pointé **le manque de moyens, de reconnaissance et de valorisation des métiers de l'animation** comme une difficulté : « *l'attractivité du métier reste faible : il faudrait des formations plus accessibles et des passerelles entre métiers éducatifs* ».

### *La faible mise en commun (ou mutualisation) des moyens, espaces et services autour de l'école*

Le grand nombre d'heures passées dans l'enceinte de l'école est ainsi pointé du doigt par certains participants et participantes, d'autres soulignent l'enjeu de « **mettre en commun des moyens (lieux, espace) en exploitant mieux une « école ouverte »** », que « **l'école ne doit pas être le seul lieu mais un lieu central** » qui contribue à **la baisse des inégalités**. Un participant se souvient en effet de l'époque où la vaccination des enfants était réalisée à l'école ce qui facilitait la vie des parents et limitait les interfaces pour les familles : aujourd'hui, il existe une multiplicité de lieux et de services, souvent loin du domicile.

### *Autres sujets*

D'autres sujets ont été évoqués comme la **reconnaissance de l'importance de l'éducation populaire**, le **temps de travail des parents**, les **rythmes scolaires**, l'importance de **remettre l'enfant au centre**, y compris au centre des réformes (plusieurs participantes et participants soulignent l'idée d'un ministère de l'enfance).

### *Points d'attention relevés par certains participants et participantes*

Plusieurs participants et participantes ont souhaité revenir sur les sujets suivants qui n'ont pas suffisamment été abordés selon eux, lors des auditions :

Tout d'abord **la protection de l'enfance, des familles en difficulté et du handicap** en lien avec le manque d'information et d'accès aux droits de ces citoyens qui peuvent se sentir « stigmatisés ».

Le sujet des **vacances**, abordé en session 1 et lors des auditions des observatoires du vendredi, ne ressort pas suffisamment selon eux, alors « *qu'il est au cœur de l'articulation des temps de l'enfant* ». Elles peuvent être facteur d'inégalités pour les familles défavorisées et les enfants qui ne partent pas en vacances.

## ATELIERS

### Choix des sujets clés

Samedi après-midi, vous avez travaillé durant plus d'une heure en petits groupes, où vous le souhaitez (le jardin a été très apprécié). Vous avez d'abord échangé entre vous pour lister les sujets qui vous paraissent importants. Vous avez ensuite au sein de votre petit groupe identifié "le" sujet que vous souhaitez creuser dans les prochaines sessions, argumenté pourquoi ce sujet était important pour vous et détaillé les liens du sujet avec la question du mandat.

De retour en salle, chaque petit groupe a présenté son sujet qui a ensuite été débattu à 30 pour le classer en "sujet clé", sujet "plus large" ou encore "non classé".

Ce travail a donné lieu à une proposition de 42 sujets clés, qui ont été regroupés en 9 grandes catégories par le Comité de gouvernance le samedi soir. Ces catégories sont réparties en 5 thématiques de travail et 4 enjeux transverses qui nourrissent toutes ces thématiques.

Le dimanche, vous avez travaillé en atelier pour partager et approfondir ces 9 thématiques. Ce qui ressort de ces ateliers est synthétisé ci-dessous :

#### Thématique n°1 - Coordination et gouvernance des acteurs qui interviennent dans les temps de l'enfant

**Pourquoi ce sujet est important pour nous :** « Créer une cohérence et fluidité de travail entre les acteurs », « Mieux partager les moyens ; mieux utiliser les espaces » et « Inclure les enfants en tant qu'acteurs dans l'articulation de leur propre temps » sont autant d'idées que vous êtes nombreux à avoir remontées. Ce sujet est également important car il constitue pour vous un **levier dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales** et permettra « une plus grande lisibilité et efficacité des actions ».

**Les axes de travail que vous avez identifiés :** cette thématique, qui vous a particulièrement fait réagir lors au carrousel des acteurs de terrain, recouvre 9 sujets clés. A travers ces sujets, vous abordez la coordination et la transversalité, dans la durée, des différents acteurs qui agissent sur les temps de l'enfant (milieu scolaire, extra-scolaire et périscolaire). Cette coordination doit se faire avec pour priorité le bien-être de l'enfant (« *au cœur des préoccupations* ») en tenant compte par exemple des rythmes de vie de l'enfant ou le taux d'encadrement.

#### Thématique n°2 – Rythmes et temps scolaires

**Pourquoi ce sujet est important pour nous :** ce sujet doit permettre de « *replacer l'intérêt de l'enfant au centre de l'organisation des temps* », avant les autres contraintes (temps des parents, architecture des bâtiments, organisation des professionnels, transports scolaires, etc.). D'autres participants et participantes soulignent « *l'impact énorme* » des rythmes scolaires sur l'ensemble du rythme du pays alors qu'il ne représente « *que 30% des temps de l'enfant* ».

**Les axes de travail que vous avez identifiés :** les 6 sujets clés que vous avez identifiés dans cette thématique questionnent l'organisation des rythmes scolaires sous l'angle des rythmes biologiques de l'enfant, de leur âge ou encore de la qualité des temps. Vous abordez par exemple le sujet des temps de **transports** parfois trop longs et sources de fatigue (évoqué notamment lors de la première session comme expérience négative ou difficulté), l'importance des temps de **pause** ou encore l'intégration dans les temps scolaires des activités périscolaires et associatives.

#### Thématique n°3 – Complémentarité des temps et diversité des apprentissages

**Pourquoi ce sujet est important pour nous :** cette thématique a suscité de nombreuses réactions. Nombre d'entre vous ont souligné l'importance de « *remettre tous les apprentissages au même niveau* ». La diversité des apprentissages permet de réduire les inégalités car il redonne « *confiance aux enfants qui sont plus à l'aise avec*



*un apprentissage différent* ». Vous soulignez l'importance de développer le « plaisir d'apprendre » en recourant à d'autres formes et méthodes d'apprentissage qui donne par exemple aux enfants « le temps de souffler ». Le contact avec la nature, le temps libre et l'ennui ou encore la culture sont autant de sources d'apprentissages à prendre en compte.

**Les axes de travail que vous avez identifiés** : à travers 7 sujets clés, vous avez mis en avant l'importance de la diversité des apprentissages, thématique qui est ressortie tant en session 1 (expériences positives et besoins) qu'en session 2 à l'issue des auditions et de la lecture du socle documentaire. Vous êtes nombreuses et nombreux à souligner que les apprentissages doivent être « pluriels » et ne pas se réduire aux seuls apprentissages scolaires. Parmi ces apprentissages, vous identifiez la pratique artistique, culturelle, les apprentissages collectifs et collaboratifs, les travaux manuels et les **apprentissages « informels »** tels que la cuisine, le jardinage, etc. Ces apprentissages sont pour vous, autant d'« ingrédients » qui développent d'autres formes de compétences et favorisent l'émancipation, la confiance en soi et l'esprit critique. Vous évoquez aussi la **question du temps libre** et comment celui-ci peut être mieux valorisé.

#### Thématique n°4 – Temps des parents et parentalité

**Ce qui est important pour vous** : vous soulignez le rôle central des parents à la fois pour assurer le respect des rythmes des enfants mais également dans les apprentissages et le bien-être des enfants : « *Le temps des enfants ne peut pas se penser en dehors du temps des parents/tuteurs dans notre société actuelle* », « *Comprendre le réel enjeu et l'impact de la parentalité dès le plus jeune âge* ». Pour nombre d'entre vous, les parents doivent être accompagnés et informés pour jouer pleinement leur rôle et « *mieux comprendre les besoins des enfants* ». Certains d'entre vous ont souligné qu'il fallait « *revaloriser les apprentissages informels en famille, remettre la famille au cœur de l'enfance (temps de travail des parents, vacances)* » mais aussi penser un meilleur équilibre temps familial et professionnel.

**Les axes de travail que vous avez identifiés** : vous avez identifié 5 sujets clés sur la thématique Temps des parents et parentalité. Par ces sujets, vous interrogez les moyens qui peuvent être mis en place pour accompagner et outiller les parents de manière à ce qu'ils puissent répondre au mieux aux besoins de leurs enfants. Quelques pistes d'approfondissement sont identifiées comme l'accompagnement à la parentalité, le droit du travail, etc.

#### Thématique n°5 – Écrans et numérique

**Ce qui est important pour vous** : vous êtes nombreux à souligner que les écrans constituent un « danger non maîtrisé ». Un participant témoigne : « certains adolescents peuvent être détruits par leur smartphone, tout le monde n'en est pas conscient ». C'est « un sujet qu'on ne peut pas ignorer ». Plusieurs participants et participantes sont critiques sur la place grandissante accordée aux écrans et au numérique dans les écoles : « *Pendant longtemps, quand on a déployé le numérique dans les écoles, on s'inquiétait de l'inégalité (tous les enfants devaient avoir des smartphones), on s'est fourvoyé, en réalité l'inégalité n'est pas dans l'accès aux écrans mais dans l'accès aux usages* ».

**Les axes de travail que vous avez identifiés** : le sujet des écrans et du numérique, principalement évoqué en Session 1 de la convention, a été évoqué sous l'angle d'une meilleure gestion et encadrement des temps d'écran des enfants qui ont un impact négatif sur leur santé, leur santé mentale et empiètent sur les autres temps : « surutilisation des écrans », « accaparement du temps libre ». A été également soulignée la nécessité de proposer des **alternatives** aux écrans. Quelques usages positifs sont par ailleurs soulignés comme l'accès à des contenus pédagogiques, ouverture sur le monde, etc.

#### Enjeu n°1 – Inégalités sociales et territoriales

**Ce qui est important pour vous** : cet enjeu doit « être intégré au cœur des réflexions » pour de nombreux citoyens qui pointent l'importance de garantir à tous les enfants un accès équitable à la nature, au sport, à la



culture, aux activités, à des temps libres de qualité, etc. quelques soit les conditions de vie ou le lieu d'habitation. Il est souligné l'importance que tous les enfants aient les mêmes opportunités sur l'ensemble du territoire.

**Les axes de travail que vous avez identifiés :** à travers 3 sujets clés vous questionnez la manière dont l'organisation des temps de l'enfant peut contribuer à réduire des inégalités sociales et territoriales : « les acteurs doivent tenir compte des inégalités territoriales, sociales et familiales » (l'impact des vacances ou des devoirs sur les inégalités a été souligné). Par ailleurs, vous soulignez l'importance de rendre accessible des services tels que les transports, la cantine, les activités de loisirs, etc. pour assurer une égalité entre les enfants.

### Enjeu n°2 – Santé et santé mentale

**Ce qui est important pour vous :** ce sujet vous tient à cœur car il est essentiel pour le bien-être des enfants, et touche personnellement plusieurs d'entre vous : « *Je me sens concerné car mes enfants sont concernés par les sujets de santé mentale* ». Par ailleurs, vous soulignez que « *La santé mentale est un sujet important dans le développement de l'apprentissage de l'enfant. C'est un sujet à prendre au sérieux et à approfondir. Il faut mettre en place des acteurs capables d'aider et d'écouter sans juger* ».

**Les axes de travail que vous avez identifiés :** plusieurs dimensions sont abordées au travers des 3 sujets clés de la thématique. Tout d'abord, a été évoqué l'enjeu de **mieux prévenir** et **prendre en charge** les problèmes de santé mentale (pression, anxiété, mal-être) en y associant tous les acteurs (familles, écoles, périscolaire et extrascolaire). Vous soulignez l'importance de la **qualité des différents temps** (notamment le temps de l'alimentation, ou le cours de sport) qui contribuent au bien-être physique, psychologique, émotionnel de l'enfant et donc à son développement, sa santé et ses apprentissages.

### Enjeu n°3 – Violence et harcèlement

**Ce qui vous donne envie de travailler sur le sujet :** vous êtes motivés par la « volonté de changer les choses » et de « protéger les enfants, victimes ou non » dans un contexte d'augmentation des violences et du harcèlement. Certains et certaines d'entre vous ont pu témoigner de situations vécues de harcèlement ou de violence, renforçant leur volonté de travailler sur le sujet.

**Les axes de travail que vous avez identifiés :** « La violence scolaire perturbe les temps de l'enfant » en mettant à mal son bien-être psychologique et physique, sa capacité à apprendre, à se socialiser, etc. Par cette thématique, vous questionnez les impacts multiples des violences et du harcèlement à l'école et en dehors et les actions (notamment la sensibilisation et la formation) ou prises en charge qui peuvent être développées pour réduire ces violences, mieux accompagner les victimes. Le sujet de l'accompagnement des enfants auteurs de violences et de harcèlement a également été évoqué.

### Enjeu n°4 – Inclusion et prise en compte des besoins spécifiques

**Ce qui vous donne envie de travailler sur le sujet :** L'inclusion de tous les enfants vous tient particulièrement à cœur : « une envie d'inclusion et d'épanouissement de chacun » et « que chacun trouve sa place selon ses différences, le bien être de chacun, des élèves neuro atypiques, des enseignants, des personnels des Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) et Instituts Médico-Educatifs ». Le regard des autres et de la société peut être pesant pour les enfants et il ne faut « plus demander aux enfants de rentrer dans le moule ».

**Les axes de travail que vous avez identifiés :** vous posez ici la question de la formation et de l'accompagnement des acteurs qui interviennent auprès des enfants concernés, des contraintes dues aux prises en charge spécifiques (médical, psychologique, etc.) qui empiètent parfois sur les temps d'apprentissage ou encore de l'insuffisance du taux d'encadrement (les enseignants n'ont pas suffisamment de temps à dédier aux enfants aux besoins spécifiques).

Pour rappel, cette catégorisation n'est pas figée : elle sera amenée à évoluer au fil de vos échanges lors de la phase de délibération. D'autres sujets plus transverses aux 9 catégories ont été évoqués et se retrouveront dans les échanges à venir : le temps libre, les vacances, l'accès à la nature, l'orientation, le bâti, le budget.... L'ensemble de ces sujets ont bien été recensés et seront étudiés, soyez rassurés !

## ET MAINTENANT ?

Pour animer votre été, vous avez récupéré à la fin de la Session 2 un **carnet de vacances** qui vous propose, si vous le souhaitez, toute une série d'activités et jeux à parcourir librement sur le sujet des temps de l'enfant, aucune obligation !

Nous nous retrouvons toutes et tous le **5 septembre pour la troisième session**, après l'été, pour aborder la phase de délibération ! Lors de cette phase qui va durer 4 sessions, vous aurez l'occasion d'approfondir et creuser les thématiques que vous avez identifiées par des auditions, des travaux en sous-groupe, ou encore des échanges et débats en plénière. Ces travaux et approfondissements vous permettront de formuler vos propositions en réponse à la question qui vous est posée.

Nous avons entendu vos préoccupations et les prochaines sessions se dérouleront en prenant soin de faire respecter l'égalité de prises de parole, de vous outiller sur le débat ou la prise de parole en public, en veillant à l'accessibilité des interventions.

D'ici là, vont se dérouler pendant l'été des **ateliers territoriaux** dont les résultats seront présentés lors des prochaines sessions. Ils alimenteront vos travaux en illustrant, par des témoignages d'enfants et d'acteurs locaux, la diversité et les spécificités territoriales sur le sujet des temps de l'enfant.

Par ailleurs, un **panel d'enfants et de jeunes** sera consulté : leurs constats, témoignages et propositions enrichiront vos travaux.

## QUELQUES INFOS PRATIQUES

**Le site internet de la Convention :** [Accueil | Convention Citoyenne sur le temps de l'enfant](#)

**Suivre la Convention sur les réseaux sociaux :**

- [X](#)
- [LinkedIn](#)
- [Facebook](#)
- [YouTube](#)
- [Instagram](#)

**Prochaines dates :**

- Ateliers dans les territoires en juillet et août
- Rendez-vous le vendredi 5 septembre pour la 3ème session de la Convention

**Lien vers le questionnaire de retour d'expérience de la session 2 :**

<https://www.surveyhero.com/c/session2-CCTE>

